

## BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL - Premier semestre 2017

Nom / Prénom du volontaire : .....

Age : .....

Structure d'accueil : .....

Adresse : .....

Mission : .....

Date d'entrée en mission : ..... Date de fin : .....

Téléphone du volontaire : .....

Mail : .....

Téléphone du tuteur : .....

Mail : .....

Souhaite que mon nom, prénom et les coordonnées de ma structure soient diffusées pour la mise en place du covoiturage.

Ville de départ/retour : .....

**Participera au module tronc commun « Enjeux de la citoyenneté »**  
(à réaliser dans les 3 mois du début de la mission)

26 et 27 janvier 2017 à Clinchamps sur Orne (14) avec internat facultatif

27 et 28 février à St-Germain de Corbeis (61) en externat

27 et 28 mars à Avranches (50) en externat

25 et 26 avril à Clinchamps sur Orne (14) avec internat facultatif

13 et 14 juin à Flers (61) en externat.

**Participera au module thématique** (1 journée au choix)

8 février 2017 à St-Lô (50) : « l'organisation d'un évènement éco-citoyen »

4 avril à Caen (14) : « les métiers du sport et de l'animation »

27 avril à St-Germain de Corbeis (61) : « lutte contre les discriminations »

27 juin à Caen (14) : « pour une meilleure connaissance du champ de l'économie sociale et solidaire ».

Choisis la formule :

Avec déjeuner  Sans déjeuner

Avec nuitée (dîner + hébergement + petit-déjeuner) quand l'internat est proposé.



**SE FORMER :  
UN ATOUT POUR LA MISSION DE SERVICE CIVIQUE  
ET POUR CULTIVER UNE REFLEXION CITOYENNE**

**la Ligue de l'enseignement de Normandie s'engage  
pour la formation de ses volontaires**

L'engagement ne se décrète ni ne s'impose, il s'agit donc d'aider les jeunes à relier et relire leur parcours, pour lui donner du sens. La ligue de l'enseignement souhaite ainsi développer une nouvelle conception des parcours individuels, où l'engagement, la formation tout au long de la vie, l'emploi, cohabitent et se nourrissent les uns les autres.

## LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT ET LE SERVICE CIVIQUE

Confédération de plus de 30 000 associations d'éducation populaire, la Ligue de l'enseignement réunit des hommes et des femmes qui agissent au quotidien pour faire vivre la citoyenneté en favorisant l'accès de tous à l'éducation, la culture, les loisirs et le sport.

Fortement impliquée aussi autour des politiques jeunesse, La Ligue de l'enseignement est très investie dans le dispositif « service civique » depuis sa création en 2010.

Elle bénéficie, à ce titre, d'un agrément national délivré par l'Agence du service civique.

Premier organisme d'accueil de volontaires au plan national, la Ligue de l'enseignement a accueilli plus de 12 000 jeunes engagé-es depuis la création du dispositif, sur l'ensemble du territoire, dans des missions collectives et individuelles, sur la base d'un référentiel de 24 missions couvrant tous les champs d'activités de notre mouvement : solidarité, éducation, culture, loisirs, sport, environnement...

Son action lui a notamment permis d'obtenir le label « Pour un service civique de qualité » attribué par le Comité du service civique associatif.

A l'échelle de la région Normandie, et décliné au travers d'un projet spécifique, l'implication de la Ligue de l'enseignement est multiple :

- L'accueil de volontaires en direct dans nos fédérations départementales Ligue de l'enseignement
- L'accueil de volontaires au sein des associations affiliées de notre réseau, rendu possible par l'intermédiation
- La mise en place de sessions de formation civique et citoyenne
- La mise en place de sessions de formation de tuteurs.

Le souci d'une expérience d'engagement de qualité pour chaque jeune, au service d'un projet associatif, est au cœur de notre démarche. Démarche qui nous engage dans une logique d'accompagnement personnalisée des structures d'accueil et des volontaires tout au long de leur mission.

## LA FORMATION CIVIQUE ET CITOYENNE

L'article L120-14, de la Loi du 10 mars 2010 relative au service civique stipule que « **la personne morale agréée assure, en outre, à la personne volontaire effectuant un engagement de service civique une formation civique et citoyenne** ».

Cette formation civique et citoyenne comprend obligatoirement 2 volets :

Un volet théorique de 3 jours (3x7h) comprenant **un module « tronc commun »** et **un module « thématique »** ayant pour objectif de sensibiliser les volontaires aux enjeux de la citoyenneté ; les thèmes abordés sont choisis dans un référentiel défini par l'Agence du Service Civique.

Un volet pratique (1x7h) sous la forme d'une formation aux premiers secours de niveau 1 (PSC1) délivrée gratuitement par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers que les structures agréées doivent contacter.

Une équipe de deux formateurs de la Ligue de l'Enseignement anime le volet théorique qui permet aux volontaires de découvrir des méthodes d'animation actives et participatives de débats, de temps collectifs... utilisées dans le champ de l'éducation populaire.

Les objectifs du module « tronc commun » sont les suivants :

- Permettre aux volontaires de mieux appréhender leurs rôles et leurs engagements dans la société au travers de leur mission ;
- Sensibiliser aux valeurs civiques de la citoyenneté, questionner le fonctionnement de la démocratie et la notion de participation.

Mais aussi :

- Favoriser l'échange de pratiques, la discussion, le débat entre volontaires;
- Accompagner les volontaires dans leur démarche de questionnement de leur parcours d'engagement, de leur mission, de l'impact de leur implication...

Les objectifs du module thématique :

- Permettre aux volontaires de trouver des moyens d'agir en tant que citoyen dans notre société en choisissant parmi les 3 axes d'orientation autour des propositions sur : la connaissance du fait associatif, les métiers du champ de l'éducation populaire ou les problématiques de société.

Les sessions de formations sont proposées soit en externat, soit en internat. Des temps d'échanges en soirée pourront être proposés pour permettre aux volontaires, non seulement, de rencontrer d'autres acteurs du territoire et confronter leurs pratiques, mais aussi de vivre l'expérience de la collectivité, du vivre ensemble.

Le contenu précis des modules est détaillé dans le catalogue des formations civiques et citoyennes.

Les horaires sont de 9h30 à 17h30 (22h si une soirée est organisée), avec un accueil sur place dès 9h.

## TARIFS

80 € pour les 2 jours « tronc commun » et 40 € pour la journée « thématique »

La journée PSC1 est gratuite.

Ces coûts sont pris en charge par la Ligue de l'enseignement pour les associations affiliées dans le cadre de notre intermédiation.

15 € par déjeuner

35 € par nuitée (dîner + hébergement + petit-déjeuner) quand la formule en internat est proposée.

## INSCRIPTION

Bulletin d'inscription à retourner complété, avec le règlement et une copie de la fiche mission du volontaire par mail ou courrier.

Les réservations de repas et de nuitées sont fermes et définitives et engagent la structure d'accueil.

Une convocation précisant les modalités pratiques d'accueil et sur la mise en place de covoiturage sera envoyée 1 semaine avant le début de la formation par courrier électronique.

**Votre contact au secrétariat : Laurence VAULTIER**

02 33 77 42 51 ou crva@laliguenormandie.org

**Ligue de l'enseignement de Normandie** – 5 boulevard de la Dollée – 50000 St-Lô